Salminfo

DÉCEMBRE 2013

ÉVÉNEMENTS

Noël sur Salm

Cette année, Vielsalm vous réserve de belles surprises à l'occasion des fêtes ! Pour la première fois, un marché de Noël sera organisé sur la Place de Salm du 21 au 29 décembre.*

Une patinoire couverte accueillera les enfants de 4 à 10 ans pendant toute la durée de l'évènement ! Autour de celle-ci, une dizaine de chalets de Noël seront occupés par des associations, des commerçants, des artisans locaux et bien évidemment les Confréries de Vielsalm. Présence également des employés communaux qui vous proposeront de l'artisanat maison et quelques délices de bouche au profit des associations humanitaires de la Commune.
Outre la patinoire et le marché, une série d'animations destinées à toute la famille sera proposée.

Les commerçants s'associent également à cet évènement en ouvrant leurs portes à leurs clients les dimanches 22 et 29 et en les accueillant en nocturne le samedi 21. Ils exposeront également dans leurs vitrines, pendant toute la durée du marché, les dessins réalisés dans le cadre d'un concours réservé aux enfants.

Programme des animations :

Samedi 21 décembre - ouverture de 11h à 21h
11h : inauguration du marché, cordiale invitation à tous. Présence des Macralles du Val de Salm et du Débuché de Vielsalm.
12h-18h : ateliers de création de lanternes en papier pour les petits et les grands.
18h30 : balade contée destinée aux enfants de 6 à 12 ans. Inscriptions obligatoires : adlvielsalm@gmail.com - 080 33 88 08.
18h-22h : nocturne des commerçants.

Dimanche 22 décembre - ouverture de 14h à 21h
14h-16h : grimage pour enfants par Amélie Deblire, de l'institut Image de Soi.
14h30 : visite du Père Noël sur le marché. Celui-ci circulera sur le marché et distribuera des bonbons aux enfants.
16h : concert de la chorale Canta Salma.
10h-17h : ouverture des commerces.

Lundi 23 décembre - ouveture de 14h à 21h
14h-19h : ateliers de création de lanternes en papier pour les petits et les grands.
19h : Du Blabla à la Bibli spécial Noël (à partir de 6 ans). Inscriptions obligatoires à la bibliothèque : 080 21 70 45.

Mardi 24 décembre - ouverture de 11h à 17h

Vendredi 27 décembre - ouverture de 14h à 21h
19h : Présence des Macralles du Val de Salm sur le marché de Noël.

Samedi 28 décembre - ouverture de 11h à 21h
14h : « L'instant Clean » par les Titres-Services Ménage & Vous. Découvrez une série de trucs et astuces pour vous et votre intérieur. Apprenez à fabriquer des produits d'entretien bio !
19h : concert du Brass Band. Venez vibrer au marché de Noël sur les rythmes festifs de cet orchestre salmien !

Dimanche 29 décembre - ouverture de 14h à 21h
14h : Remise des prix du concours de dessin organisé par les commerçants, la bibliothèque et l'ADL.
15h : Concert de la Choraline de Bêche.
10h-17h : ouverture des commerces.

**Fermeture les 25 et 26 décembre.*

Wallonie

AVIS D'ENQUÊTE

Projet de Schéma de Développement de l'espace régional (SDER)

Par décision du 7 novembre 2013, le Gouvernement wallon a adopté provisoirement le projet de Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER).

Avant de procéder à l'adoption définitive de ce document, le Gouvernement a chargé le Ministre du Gouvernement wallon, Philippe Henry, d'organiser l'enquête publique y relative.

Cette enquête publique est organisée **du 29 novembre 2013 au 13 janvier 2014** en application des dispositions du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE).

Le projet de SDER fait aussi l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier.

Les pièces mises à la disposition du public à cette occasion sont :
- le diagnostic territorial de la Wallonie ;
- le projet de Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) ;
- le résumé non technique et l'évaluation des incidences du projet de SDER.

Ces documents sont mis à la disposition du public durant la période de 45 jours sur le site internet http://SDER.wallonie.be et à l'Administration communale.

Les réclamations et observations écrites doivent être envoyées pour le 13 janvier 2014 :
- soit par courrier électronique à l'adresse SDER@ICEDD.be ou aux adresses philippe.marechal@vielsalm.be et annelise.robin@vielsalm.be
- soit par courrier ordinaire au Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme (CATU) de l'Administration communale, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm avant la clôture de l'enquête. A peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations verbales peuvent être formulées sur rendez-vous auprès du CATU (Philippe Marechal, au 080 29 28 17) à l'Administration communale de Vielsalm.

La séance de clôture de l'enquête publique se tiendra le **13 janvier 2014 de 9h à 10h à l'A dministration communale**, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm.

A Vielsalm, le 19 novembre 2013.

Pour le Collège,

La Directrice générale, Le Bourgmestre,

Anne-Catherine PAQUAY Elie Deblire

Réglementation PEB : nouveautés 2014

Performance énergétique des bâtiments neufs : changements au 1er janvier 2014.

L'adoption en 2002 par l'Union Européenne de la directive relative à la performance énergétique des bâtiments (PEB) a fait évoluer la réglementation wallonne en matière d'isolation thermique et de ventilation des bâtiments. Au 1er janvier 2014, la réglementation PEB évoluera vers de nouveaux barèmes de performance. Constructions neuves, rénovations simples ou importantes, changements d'affectation, tous les actes et travaux soumis à permis d'urbanisme sont concernés et ce quelque soit le type de bâtiment (logements, écoles, hôpitaux, commerces, bureaux, installations sportives…).

Renforcement du niveau K pour les bâtiments neufs (ou assimilés) et nouvelles valeurs Umax/Rmin pour les parois neuves et/ou modifiées en rénovation.

Le niveau K définit l'isolation thermique globale du bâtiment. Celui-ci sera limité à 35 maximum pour tous les types de bâtiments, c'est-à-dire les bâtiments résidentiels (y compris les immeubles d'hébergement collectif), les immeubles de bureaux et de services, les bâtiments destinés à l'enseignement, les hôpitaux, les commerces, l'HORECA, les infrastructures sportives… Seuls les bâtiments industriels et certaines exceptions prévues au CWATUPE en sont exclus.
Pour rappel, les autres exigences applicables au résidentiel neuf restent de mises, à savoir :
- la performance énergétique globale du bâtiment : Ew ≤ 80 ;
- la consommation caractéristique annuelle d'énergie primaire pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, le refroidissement éventuel, les auxiliaires et la ventilation déduction faite de l'énergie qui serait éventuellement autoproduite : Espec ≤ 130 kWh/m² an ;
- un risque de surchauffe < 17500 Kh/an.

RURALITÉ & URBANISME

Le passage d'un K45 à un K35 ne nécessite pas de changement de technique constructive. Le niveau K est déterminé par les caractéristiques d'isolation thermique des éléments de construction. Toutes choses restantes égales, seules les épaisseurs d'isolants vont intervenir.

Pour les parois modifiées des bâtiments rénovés et toutes nouvelles parois des bâtiments neufs, attention à respecter de nouvelles exigences Umax/Rmin. Ainsi, le coefficient de transmission thermique U des différents éléments de construction ne peut dépasser une certaine valeur U maximum (Umax), qui dépend du type de paroi et de son environnement. Plus la valeur U est faible, plus la paroi est isolée. Pour certaines parois, l'exigence porte sur le coefficient de résistance thermique minimal (Rmin).
La Région wallonne soutient vos efforts de performance !

Guichet mobile de l'énergie de Libramont

Guichet de l'Energie de Wallonie

Tél : 061 23 43 51 (du mardi au vendredi de 9h à 12h, en dehors de ces heures sur rendez-vous).
Email : guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be.

Permanence à Vielsalm à la Maison Lambert (Maison de l'Emploi), rue de l'Hôtel de Ville 20, tous les jeudis de marché : de 9h30 à 12h.

Infos, primes et conseils auprès des Guichets de l'Energie :
Technique de mise en œuvre ou conseils pour une meilleure performance… Contactez ses consultants, ils vous répondront gratuitement et en toute indépendance !

Création de logements dans un immeuble existant

Un permis d'urbanisme est requis pour la création de plusieurs logements dans un bâtiment existant depuis l'entrée en vigueur du Décret du 14 juillet 1994, à savoir le 20 août 1994.

Rappelons en effet qu'une **demande de permis d'urbanisme est nécessaire pour la création de logements** (appartements, studios,…) à l'intérieur d'un bâtiment existant quel qu'il soit (entrepôt, maison d'habitation unifamiliale, …), même si cela n'engendre aucun travaux, aucune modification de l'aspect extérieur ou de la structure portante.

Exemple : une partie de votre habitation est occupée par un membre de votre famille repris dans votre composition de ménage. Celui-ci déménage ou décède et vous décidez de louer cette partie de votre habitation. Le locataire devant dès lors posséder un numéro d'habitation différent du vôtre, il convient d'introduire une demande de permis d'urbanisme.

Certaines règlementations devront être respectées pour la création de logements, comme par exemple :
• l'avis du service régional d'incendie sera sollicité et devra être suivi;
• la réglementation liée à l'isolation et à la ventilation des logements sera de stricte application ;
• l'accessibilité des personnes à mobilité réduite devra être prise en compte dans certains cas ;
• il existe des critères de salubrité à respecter, notamment la dimension minimale légale pour la création d'un logement de 24m² de pièces de vie (cuisine, living, chambre,…) ;
• dans certains cas, entre autres, lorsque le logement est composé de moins de 28m² de pièce de vie ou lorsqu'il est composé de pièces partagées avec un autre logement (WC commun, SDB commune, cuisine commune,…), un permis de location doit être octroyé complémentairement au permis d'urbanisme. Celui-ci présente une validité de 5 ans ;
• certaines demandes de permis d'urbanisme relatives à la création de logements dans un bâtiment existant doivent être réalisées par un architecte (ex : création de logements dans un entrepôt) ;
• ...

Nous vous informons également que la création de logements est interdite lorsque le bien est situé dans le périmètre d'un lotissement destiné à la construction d'habitation unifamiliale ainsi que dans certaines zones de la Commune en fonction de leur affectation au plan de secteur.

Si vous désirez, par exemple, solliciter une demande de permis d'urbanisme en vue de diviser votre maison unifamiliale en plusieurs logements ou créer des appartements (ou studios) dans un ancien entrepôt, nous vous invitons à vous renseigner auprès du Service communal de l'Urbanisme (080 29 28 16 - 17 ou 18).

Le bureau est ouvert au public du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h30, le mardi de 13h30 à 17h et le 1er et 3e samedi du mois entre 9h et 12h.

La composition du dossier est reprise à l'article 291 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE).
Pour faciliter l'examen de votre demande, le service communal de l'Urbanisme vous demande d'apporter quelques photos ainsi que des croquis des travaux à réaliser.

Rush sur les ruches

Une commune «Maya» c'est une commune qui accueille les abeilles ... et aussi ses apiculteurs !

A l'heure où l'abeille est menacée, l'apiculture connaît un bel engouement. La mise en place du plan « Maya » sur la commune est à l'image de cet enthousiasme pour l'élevage de nos abeilles.

C'est la raison pour laquelle une invitation a été lancée aux apiculteurs salmiens qui ont répondu présent en nombre lors d'une soirée organisée en mai dernier.
Autorités communales et apiculteurs ont pu échanger sur les problèmes actuels liés aux abeilles ; des solutions pour y remédier ont été proposées.

C'est ainsi que les ruchers existants ont été cartographiés et un inventaire des sites communaux où pourraient être déposées des ruches réalisé.

L'année 2014 verra également l'organisation d'un grand évènement de sensibilisation et d'information sur le thème de l'apiculture, des abeilles et des insectes polinisateurs en général.
Les personnes intéressées par cette thématique peuvent prendre contact et obtenir des renseignements auprès des personnes suivantes :

- Michaël Hennequin, Agent de Développement,
  Fondation Rurale de Wallonie
  rue Géréon, 3 à 4950 Faymonville.
  Tél : 080 67 84 70 - Email : m.hennequin@frw.be.

- Joseph Remacle, échevin du Développement Rural
  rue de l'Hotêl de Ville, 5 à 6690 Vielsalm
  Tél : 0477 42 02 56 - Email : josephremacle@skynet.be.

L'apiculture est un art qui se pratique avec passion mais aussi grâce à des connaissances scientifiques et techniques permettant un élevage de qualité. De nombreux apiculteurs exercent sur la commune. Il est possible de vous mettre en contact avec ceux-ci par l'intermédiaire des services communaux aux coordonnées ci-dessus.

Source des informations : SPW - DGARNE : plan maya, un bon plan pour protéger nos abeilles.

Il neige, le camion de collecte va-t-il passer ?

Inscrivez-vous au service d'alertes de l'AIVE.

Les conditions climatiques exceptionnelles peuvent empêcher la collecte ou la décaler significativement. Pour en être informé, l'AIVE vous propose un service d'alertes par mail (gratuit) ou par SMS (0,18€/sms). Pour bénéficier de ce service, rien de plus simple. Rendez-vous sur www.aive.be, profil «Citoyens», «Alertes collecte» et créez votre profil d'utilisateur en encodant votre adresse (pour ne recevoir que les alertes qui vous concernent) et la manière dont vous souhaitez être informés : mail ou SMS et c'est tout !

Verre : apprenez à le trier !

Le samedi 14 décembre, «Ce qui va au four ne va pas dans les bulles à verre ! »

Le verre se recycle à l'infini à condition qu'il soit bien trié. Il est récupéré des bulles à verre (vertes pour le verre coloré ou blanches pour le verre transparent) puis broyé pour en faire de petits fragments de verre qui serviront de matière première pour la fabrication d'autres bouteilles, bocaux ou flacons.
Des erreurs de tri peuvent engendrer des complications au niveau de la production de nouvelles bouteilles et les fours peuvent être endommagés. Soyez vigilants. Le verre de vaisselle mais également la céramique, la porcelaine, les plats pour le four, les récipients en terre cuite, l'opaline et le cristal, le verre plat tel que les vitres et miroirs, tous les types d'ampoules et lampes nécessitent un traitement différent des bouteilles, bocaux et flacons en verre, ne les jetons pas dans les bulles.

Pour appuyer ce message, 25.000 maniques en silicone seront distribuées sur les parcs à conteneurs le samedi 14 décembre 2013. Retenez-le : ce qui va au four ne va pas dans les bulles à verre !

Parc à conteneurs de Vielsalm
Ville-du-Bois, 147
Tél : 080 21 45 58
Horaire d'hiver (du 1er novembre au 30 avril) :
• du lundi au vendredi de 10 h à 18 h
• samedi de 9 h à 18 h

Nos poubelles sous la loupe !

Combien pèsent nos déchets ?

En 2012, la production totale de déchets collectés à VIELSALM est de 553 kg par équivalent habitant (EH).

Quelques chiffres phare...

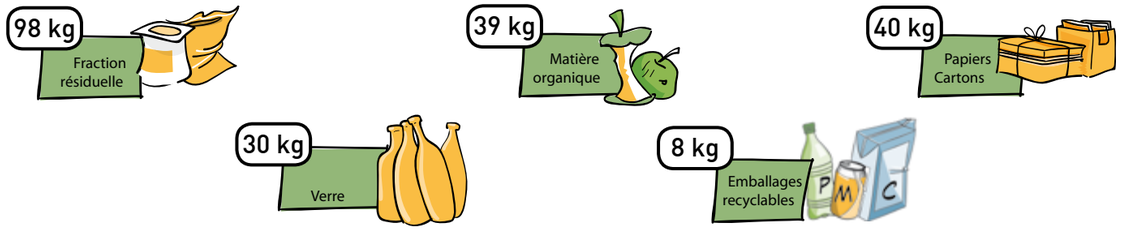

La moyenne observée dans les communes de la zone AIVE est de 605 kg/EH.

Où vont-ils ?

Pour peu que le tri soit bien fait, en plaçant le bon déchet dans la bonne poubelle...

73% de ces déchets sont apportés aux parcs à conteneurs

27% de ces déchets sont collectés devant chez vous

Ensuite chaque déchet suit une filière de recyclage/valorisation qui lui est adaptée

Sont-ils valorisés?

Evidemment ! Sur l'ensemble des déchets ménagers collectés par l'AIVE, 96% sont soit recyclés, soit valorisés sous forme d'énergie et/ou de chaleur… Un excellent résultat !

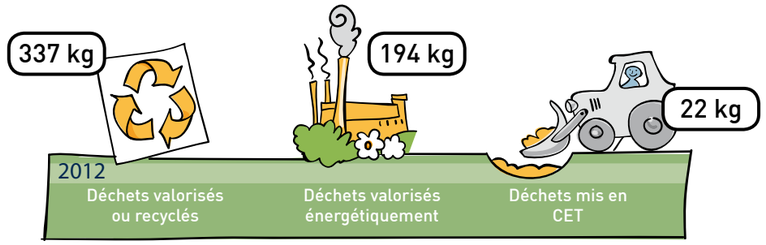

Plus d'informations sur les données : Sophie Remy (Conseillère en Environnement AIVE) - sophie.remy@idelux-aive.be - 0496 26 70 41.

Modification du programme de gestion durable de l'azote en agriculture

Avis d'enquête publique.

- En vertu des dispositions du livre 1er du Code de l'Environnement (Catégorie A.2).
- Auteur du Programme : le Gouvernement wallon.
- Durée de l'enquête : du **6 novembre au 20 décembre 2013**

Le dossier est consultable à l'Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture. Par ailleurs, une permanence particulière sera organisée par votre Commune le samedi matin de 9h à 12h. Dans ce cas, rendez-vous devra être pris auprès d'une personne de contact :
• Monsieur Jean-François Pirotte, Service communal de l'Environnement : 080 29 28 13
• Monsieur Philippe Maréchal, Service communal de l'Urbanisme : 080 29 28 17

Les observations écrites peuvent être envoyées jusqu'au 20 décembre à l'Administration communale, rue de l'Hôtel de Ville, 5 à 6690 Vielsalm.
Une séance de clôture sera organisée le **20 décembre 2013 de 11h à 11h30** à l'Administration communale.

- Nature de la décision à intervenir : adoption du programme.
- Autorité compétente : le Gouvernement wallon.
- Le rapport d'Evaluation Stratégique Environnementale réalisé sur le sujet est consultable à l'Administration communale.

Fait à Vielsalm, le 29 octobre 2013.

Pour le Collège communal,

La Directrice générale,
(s) Anne-Catherine PAQUAY

Le Bourgmestre,
(s) Elie DEBLIRE

Des fruits offerts dans nos écoles communales

L'opération existe depuis 2 ans déjà et continue sur sa lancée !
Elle a pour nom « Fruits et légumes à l'école » et est initiée par la Région Wallonne et plus particulièrement par le Département des Aides et est également soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette année scolaire 2013-2014, l'enseignement primaire et maternel de nos écoles avait à nouveau répondu à l'appel à projet. Notre école s'est alors tournée tout naturellement vers un fournisseur local, à savoir la Ferme Lamberty. Celle-ci est implantée dans notre commune (à Petit-Thier) et ne cesse de développer ses activités. Elle propose en effet des fruits et des légumes de qualité venant directement du producteur. Une belle façon pour notre école communale de promouvoir à la fois, les bienfaits des fruits et des légumes de saison et de favoriser les circuits courts avec des producteurs locaux !

la ligue des familles
citoyenparent.be

Le Comité de la « Ligue des Familles » présente à tous ses membres et à toutes les familles de la Commune de Vielsalm, ses meilleurs vœux pour l'année 2014.
Nous souhaitons aux personnes âgées, une retraite heureuse et paisible ; aux familles, beaucoup de joie avec leurs enfants ; aux sans-travail, la « chance » de trouver un emploi ; aux jeunes, une vision optimiste de la vie ; à tous une bonne santé.

La bibliothèque et les P'tits Soleils : partenaires !

Depuis mars 2012, la bibliothèque publique de Vielsalm met à la disposition des accueillantes des P'tits Soleils de la Commune une caisse de livres soigneusement choisis.

Ceux-ci sont régulièrement renouvelés et ce, gratuitement.
« A chaque passage de la bibliothécaire, c'est un événement ! Les enfants sont enchantés de la visite et découvrent avec moi la nouvelle sélection » Patricia Hote de Grand-Halleux (voir photo).

« Des livres dans lesquels je ne poignerais pas forcément mais qui cependant émerveillent les enfants » Stéphanie Arnould d'Ottré.
C'est également l'occasion pour ces professionnelles de la petite enfance d'avoir un échange à propos de la littérature enfantine, de se faire conseiller, ou encore d'émettre un souhait.
« En fonction du groupe d'âge, de l'intérêt des enfants que j'accueille, j'oriente la sélection vers des livres cartonnés, comportant beaucoup d'images, car la manipulation dès le plus jeune âge est nécessaire pour susciter le goût à la lecture » Anne Sophie Jacob de Cahay (lectrice de la pré-sélection prix Versele).

Se libérer durant les heures d'ouverture de la bibliothèque n'est pas chose aisée pour ces dames souvent éloignées du centre de Vielsalm et aux horaires bien chargés. En se rendant à leur domicile, la bibliothèque offre aussi ses services à une cinquantaine d'enfants en moyenne. Et on sait combien la lecture est bénéfique aux tout petits et valorisée chez les accueillantes des P'tits Soleils.
Dernièrement les accueillantes ont été conviées en tant que partenaires à prendre le verre de l'amitié et à participer à une séance d'art plastique pour le moins originale.
Merci au personnel de la bibliothèque pour ce moment de détente et de rencontre mais aussi et surtout pour la collaboration riche et innovante qu'elle entretient avec Les P'tits Soleils.

ACCUEILLANT-E d'enfants

Toute l'équipe des P'tits Soleils vous souhaite de Merveilleuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une année 2014 remplie de petits bonheurs au quotidien !

P'tits Soleils Asbl
Service d'accueillantes conventionnées
Courtil, 128 - 6670 Gouvy
Tél : 080 64 38 14
Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Centre Wellness
Le Jardin des Elfes
• Sauna, Hammam, Jacuzzi
• Soins Esthétique
• Pédicure médicale
Bassenge 87A - 6692 Petit-Thier
Tél : 0498 64 10 04 - www.lejardindeselfes.eu

Halte Garderie
Agréé ONE
Chez Nany
de 0 à 6 ans
Du lundi au vendredi
rue du Rivage, 23 à Salmchâteau
0486 90 26 05 - cheznany@outlook.com

Une surcharge de travail ?
Marre des tâches administratives ?
DE BONA SECRETARIAT
Optez pour une secrétaire indépendante.
Ne payez QUE les heures nécessaires.
Efficacité, sérieux, discrétion, structure et organisation.
De Bona Secrétariat | La Chapelle 9 | 4990 Lierneux
080 87 00 04 | 0492 94 23 70
contact@e-secretariat.be | www.e-secretariat.be

ELECTRICITE GENERALE
Joseph Druyère sprl
Chemin de Grand-Halleux, 24
6692 Petit-Thier
Tel: 080/21 69 50
Fax: 080/21 75 91

www.garage-lecomte.be
OPEL
Wir leben Autos.
Votre partenaire Opel pour toute la région vous souhaite un joyeux Noël et une très bonne année 2014 !
Carrosserie toutes marques agréée par les compagnies d'assurance
Route de Cierreux 24
Salmchâteau / Vielsalm
Tél : 080 28 12 40
E-mail : m.fort@scarlet.be

FERME LAMBERTY
0474 305 713
Moulin 126 - 6690 Petit-Thier
EPICERIE PRODUITS FERMIERS
Produits de la ferme :
- lait, fromages,...
- colis de viande
- Fruits et légumes bio
- Jus de pommes, ...
horaire :
mardi, jeudi et vendredi : de 16h à 20h
mercredi : de 14h à 20h
samedi : de 9h30 à 18h30
PANIER DE LÉGUMES ET FRUITS BIO SUR COMMANDE
Marylène Lamberty-Lemaire • 0474 305 713
marylene.lemaire@gmail.com • lafermelamberty.jimdo.com

Réservation d'un emplacement publicitaire dans le Salminfo

Vous désirez insérer un encart publicitaire dans le prochain Salminfo qui sera distribué mi-mars 2014 ?
Contactez Sandra Verrecas, au service communication. Elle vous renseignera sur les détails pratiques et conditions générales de la publication d'espace publicitaire.
Tél : 080 29 28 02. Email : sandra.verrecas@vielsalm.be.

Tarifs hors TVA pour la mi-mars-2014 :
- 1/8 de page (92 x 63 mm) : 60 €
- 1/4 de page (92 x 130 mm) : 140 €
- 1/2 page (190 x 130 mm) : 280 €

CULTURE & LOISIRS

Salm sur Glace

Cette année encore, la patinoire couverte de Salm sur Glace vous accueillera du samedi 8 février au dimanche 9 mars 2014 au hall des Doyards de Vielsalm.

Cafétéria chauffée ouverte tous les jours de 10h à 21h (jusque 23h vendredi et samedi). Elle vous propose des boissons chaudes, bières spéciales et une petite restauration.
Il est aussi possible de réserver des soupers spaghetti pour les groupes.
Ecran géant permettant de voir la patinoire. Cours de patinage sur réservation.

Tarifs Individuel
- Entrée adulte : 4 €
- Entrée enfant - de 12 ans : 3 €
- Location des patins : 2,5 €/paire

Groupes
- Groupes scolaires : 2 €/élève
- Autres groupes + de 8 pers. : 3 €/pers.
- Autres groupes + de 20 pers. : 2 €/pers.
- Location des patins : 2 €/paire

Abonnements
- Adultes avec location patins 65 €/12 entrées
- Adultes sans location patins : 40 €
- Enfants avec location patins : 55 €
- Enfants sans locations patins : 30 €

Infos : Maison du Tourisme. tél : 080 21 50 52 - www.vielsalm-gouvy.be.

Noël au théâtre

« Sœurette et la fille de l'eau »

Samedi 4 janvier à 15h à l'Athénée Royal de Vielsalm, section primaire.
Compagnie des Quatre Mains.
Enfants : A partir de 5 ans.

Sœurette est une poupée transmise d'une mamie à sa petite-fille. C'est au sein d'une grande famille que Sœurette doit prendre sa place, sous l'œil bienveillant de Frérot qui la comprend mieux que personne. Mais lorsque celui-ci est à un moment de sa vie où il doit grandir, le monde de Sœurette bascule. C'est au travers d'impressionnantes marionnettes que l'histoire nous est contée. On y retrouve des thèmes proches de notre réalité : la douleur, la joie, la tendresse et l'amour. Cette histoire tourbillonnante nous plonge dans un univers mêlant réalité et fantastique.

Organisation : la Ligue des Familles, Convention-Culture et le Miroir Vagabond.
Infos : 080 22 98 25.

Noël au Pays de Salm

Vendredi 20 décembre à 20h : concert de Noël à l'église de Ville du Bois.
Suivi d'une dégustation de boudins à la Salle « les Vrais Amis »

Dimanche 22 décembre dès 13h : Village de Noël à la salle «le Cercle» de Grand-Halleux.
Organisation : école Saint Laurent.

Lundi 23 décembre à 19h: «Du blabla à la bibli...en attendant le Père Noël» à la bibliothèque de Vielsalm.

Histoires de cadeaux, de neige et de froid à venir écouter bien au chaud pour les enfants dès 6 ans et leurs parents (entée gratuite).

Jeudi 26 décembre dès 19h: Matoufé à la Salle du Quartier de la Gare. Estimation d'un jambon et animation musicale.

Parcours d'artistes 2014

Appel aux artistes (acteurs, peintres, sculpteurs, musiciens, poètes, écrivains, danseurs, etc) ! Les 11, 12 et 13 avril 2014, KadriCulture renouvellera une expérience déjà initiée en 2012 : «Parcours d'artistes ».

Le temps d'un week-end, nous proposons aux artistes résidents dans nos Communes d'ouvrir leur atelier afin de faire découvrir leur travail au public.

Deux remarques :

• La personne qui ouvre son atelier peut, si elle le souhaite, accueillir à son domicile d'autres artistes, résidents ou non sur les Communes de Lierneux, Stoumont et Vielsalm. Si vous n'êtes pas artiste mais que vous désirez ouvrir votre maison à un ou plusieurs artistes, n'hésitez pas à nous contacter aussi.

• Les artistes qui sont dans l'impossibilité de recevoir le public chez eux ne sont pas pour autant mis à l'écart de cette rencontre : KadriCulture veillera à les rassembler dans quelques lieux adéquats.

Kadriculture propose également une **soirée inaugurale le vendredi 11 avril** où chaque artiste sera représenté par une de ses œuvres. Cette soirée donnera un aperçu des richesses à découvrir durant tout le week-end sur les communes de Kadriculture. Elle sera également l'occasion d'échanger avec les artistes présents et de peut-être déjà établir vos choix de parcours pour le week-end.

Dernière chose : cette année, Kadriculture réalisera un site consacré aux artistes de la région, l'occasion pour eux d'y présenter leur actualité (exposition, nouvelles réalisation,...). Pour cela, Il est nécessaire de nous faire parvenir un descriptif complet de votre activité ainsi que quelques photos ou vidéos. Même si vous ne participez pas au Parcours d'artistes, vos curricula vitae sont les bienvenus. Ce site aura pour but de promouvoir les artistes de la région.

D'avance, l'équipe de Kadriculture demande à toute personne désireuse de participer à ce projet de se manifester avant le 15 janvier pour que KadriCulture soit en mesure de coordonner au mieux l'évènement.
N'hésitez pas à prendre contact avec Emmanuelle Dethier pour toute information complémentaire ou demandes diverses. Tél : 0470 04 51 17. Email : emmanuelle.dethier@kadriculture.be.

La Province de Luxembourg prête du matériel destiné aux promoteurs locaux et organisateurs culturels !

Vous cherchez un podium pour organiser un concert ? Des échoppes pour la fête du village ? Un piano demi queue ou des projecteurs ? La Province de Luxembourg prête du matériel destiné aux promoteurs locaux et organisateurs culturels !

Dans une optique de soutien aux initiatives locales, la Province de Luxembourg a développé un Service de prêt de matériel et de transport.
Le but est de favoriser l'animation et la diffusion culturelles en proposant à un maximum d'usagers (amateurs comme professionnels) un matériel performant, modulable et polyvalent afin de permettre l'organisation de manifestations dans les meilleures conditions.
La Province de Luxembourg apporte ainsi un soutien à de multiples activités qui se déroulent sur le territoire des 44 communes luxembourgeoises : fête d'école, représentation théâtrale, exposition, conférence, marché artisanal, concert d'une chorale, tournoi sportif, festival, etc.

Ce prêt de matériel est subordonné au paiement d'une cotisation annuelle de 13,75€. Certains prêts donnent lieu à la perception d'une redevance particulière.

Afin de permettre une organisation optimale, les emprunteurs veilleront à procéder à leur réservation au moins 15 jours avant l'évènement.
Le Collège provincial peut décider d'accorder une gratuité dans le cadre d'une demande de prêt de matériel et de transport. La demande circonstanciée sera formulée par écrit et adressée au Député provincial responsable de la culture.
La liste du matériel mis en prêt (micros, podiums, gradins, vitrines, échoppes, projecteurs, etc.) ainsi que le formulaire de demande de prêt de matériel et de transport sont disponibles sur le site Internet de la Province de Luxembourg ou sur simple demande.

Province de Luxembourg - www.province.luxembourg.be.
Email : sdac.premat@province.luxembourg.be - Tél : 061 25 01 68 ou 061 25 01 78.

Vous voulez engager votre évènement dans la voie du développement durable en utilisant des gobelets et cruches réutilisables pour votre organisation?
Afin de vous aider dans cette démarche, la Province de Luxembourg via la Cellule Développement Durable propose un service de prêt et maintenance de gobelets et cruches réutilisables.
Infos : 063 21 27 61 ou cellule.dd@province.luxembourg.be.

Votre agenda culturel...

«Décembre 44 : le Choc !» Reconstitution de l'Offensive des Ardennes.
Les 14 et 15 décembre, de 10h à 16h.
Lieu : Château de Farnières.
Venez découvrir l'Offensive des Ardennes au coeur de l'hiver.
Vous rencontrerez de nombreux figurants en tenues d'époque sur un parcours didactique de 4 km. Matériel, hommes et véhicules seront répartis sur plusieurs positions de combat, bivouacs, PC et hôpitaux de campagne.
Encadrés par les MP, Feldgendarmes et autres « soldats », vous pourrez visiter les positions au milieu des bois.
Soupe et vin chaud seront disponibles dans nos bivouacs (2 €).
Entrée gratuite.
Parking et cafétéria du Château accessibles aux visiteurs.
Organisation : Belgium Memory 39-45 asbl.
www.belgium-memory.be

Les Acteurs d'un soir : «Un chapeau de paille», d'Eugène Labiche.
Les 10 et 11 janvier à 20h et le 12 janvier à 15h.
Lieu : salle «les Amis réunis» de Rencheux.
Jules Fadinard, rentier, est sur le point d'épouser Hélène Nonancourt, fille d'un gros pépiniériste. Alors qu'il traverse le bois en cabriolet pour se rendre à la noce, son cheval fait sa pitance d'un chapeau de paille d'Italie trônant sur un buisson. Fureur du lieutenant Tavernier qui était en train de conter fleurette à la malheureuse propriétaire du chapeau, la charmante Anaïs de Beauperthuis, laquelle est mariée et ne peut plus regagner le logis sans son couvre-chef. L'offensée menace Fadinard des pires représailles s'il ne parvient pas à retrouver un autre chapeau. Mise en scène : Ludovic Willem et Loïc Comans.
Paf : 8 €/adulte - 5 €/enfant. Préventes à la Librairie Dessy-Delvaux et à la bibliothèque.

« La symbolique des peaux peintes chez les indiens des plaines. L'art pictographique, géométrique et lié à la vision »

Mardi 11 février à 19h à la bibliothèque de Vielsalm.
Dans le domaine de la peinture sur peau, les Indiens des Plaines vont connaître leur plus grand développement artistique du 17e au 19e siècle. A travers cette conférence, trois traditions artistiques seront présentées, où, à partir des données culturelles, sociales et religieuses, nous essaierons de comprendre le rôle et le sens des différents motifs présents sur les nombreux supports en peau : tipis, tambours, vêtements, parflèches, etc. Cette conférence est aussi une découverte d'un peuple trop méconnu, dont l'identité a été faussée par un imaginaire collectif occidental un peu trop «colonialiste». Par Emmanuelle Dethier. Paf : 5 €.
Infos : convention.culture@belgacom.net - 0470 04 51 17.

Spectacle : « Amazone »
Vendredi 7 mars à 20h30.
Lieu : La « S » Grand Atelier à Rencheux (ancienne caserne).
Par la Cie What'Up, Point Zéro et la Comédie de Claude Volter.

De et avec : Eloïse Meire et Jean-Michel d'Hoop.
Scénographie et marionnettes : Aurélie Deloche, Cécile Hupin et les artistes de la « S » Grand Atelier.
A travers l'histoire d'amour entre le héros grec Thésée et Antiope, reine des Amazones, ce spectacle explore avec humour les rapports complexes entre les hommes et les femmes. Un voyage original à travers la mythologie, à la rencontre des mystérieuses créatures…
Avec des marionnettes réalisées par les artistes de la «S» Grand Atelier présentant une déficience mentale, Amazone se veut un projet en marge, «brut» dans tous les sens du terme.
Paf : 12 €/sur place - 10 €/abonnement.

Réveillon solidarité

Le 31 décembre prochain, la Table des Hautes Ardennes, en collaboration avec les CPAS de Vielsalm, Gouvy et Houffalize, ainsi que leurs partenaires organisent pour la 3e fois le Réveillon Solidarité 2013-2014. Une initiative de la Province de Luxembourg.

Nous vous invitons à nous rejoindre dans cet élan de solidarité et de fraternité car nul ne peut rester seul la nuit du nouvel an !

À LA CARTE

Honey Moon sans alcool et ses amuse-bouches

Bouillon aromatisé aux Saint-Jacques, citronnelle, gingembre, salicorne, coriandre, champignons Japonais

Tournedos de biche aux épices du Cap, brochette de grenailles, chicons braisés et bouquet de haricots

Miroir aux abricots

Café et ses mignardises

Paf : 5 €/p.p. (+ de 12 ans). Gratuit pour les moins de 12 ans.
Boissons soft gratuites (soirée sans alcool).

Mais aussi cotillons, feux d'artifices, chaleur humaine, musique, animations pour les enfants.

Rendez-vous le 31 décembre dès 19h à la Table des Hautes Ardennes, Place des Chasseurs Ardennais 33 à Rencheux (ancienne caserne).
Transport organisé sur demande préalable au 080 29 27 85.

Inscriptions (validées après le paiement) au plus tard pour le **20 décembre** sur le compte BE83 7320 2397 4815 (Table des Hautes Ardennes, Place des Chasseurs Ardennais 33 - 6690 Vielsalm). En communication : réveillon solidarité 2013 + adresse complète + nombre de repas payants. Places limitées à 220 convives !!!
Il n'y aura pas de remboursement en cas de désistement.

Il est évident qu'une telle manifestation ne peut s'organiser sans l'appui de bénévoles, aussi si vous avez un peu de temps à nous consacrer, et si vous voulez passer un réveillon « autrement » nous vous invitons à nous rejoindre afin de passer ensemble quelques heures agréables.
Nous avons besoin de votre aide pour la préparation de la soirée (repas, salle, vaisselle, nettoyage,…) mais également pour véhiculer les personnes. La sélection médicale n'est pas nécessaire.
Il vous est également possible de nous soutenir en faisant un don sur le compte BE83 7320 2397 4815 de la Table des Hautes Ardennes.

Les actus du tourisme

Les touristes se font moins nombreux, les musées, les attractions touristiques ferment leurs portes ou se mettent en mode basse saison. Et pourtant, à la Maison du Tourisme, les bureaux sont toujours ouverts et le personnel s'active à préparer la saison 2014. Vous pouvez même nous y aider !

Traditionnellement, cette saison démarre par la publication des nouvelles brochures et de notre incontournable Guide Touristique Vielsalm-Gouvy. Et, puisque les visiteurs sont moins nombreux en cette saison, nous allons à leur rencontre lors de salons du tourisme organisés dans les grandes villes du pays ou à l'étranger.
Le programme est copieux, jugez par vous-même :
• Fiets en Wandelbeurs à Malines les 18 et 19 janvier,
• le Salon des Vacances de Bruxelles du 6 au 10 février,
• Fiets en Wandelbeurs à Amsterdam les 1er et 2 mars,
• PAPI'ON, le salon seniors actifs de Liège du 21 au 23 mars,
• Wallonië in Vlaanderen à Anvers du 21 au 23 mars,
• Senioreva à Lille du 25 au 27 septembre et probablement un second salon dédié à la randonnée à Lille.

Ces salons sont l'occasion de rencontrer nos futurs visiteurs, de leur distribuer nos brochures ou de leur donner des informations sur nos activités. En fait, nous devrions dire VOS futurs visiteurs et clients, VOS activités et établissements, car nous ne sommes pas là pour parler de nous, service touristique, nous sommes là pour présenter tous les opérateurs touristiques de nos deux communes : les hôteliers, les restaurateurs, les gestionnaires de gites et de chambres d'hôtes, les campings et villages de vacances, les loueurs de VTT et autres organisateurs d'activités sportives, les musées, les guides, les organisateurs de manifestations, les commerçants qui proposent des services aux touristes, les producteurs locaux,… Nos stands sont décorés de photos attrayantes, nos hôtesses sont souriantes, mais cela ne suffit pas toujours à accrocher le chaland. Vous le savez, si vous fréquentez foires et salons, rien de tel qu'un gadget, une petite dégustation ou un concours avec un beau lot à la clé pour donner l'envie de s'arrêter à un stand plutôt qu'à un autre. Vous pouvez nous aider dans toutes ces actions de promotion et être d'une certaine manière à nos côtés pour attirer les touristes dans notre région : proposez-nous quelques gadgets, des produits régionaux à faire déguster, des entrées ou des bons de valeur, des repas ou des nuitées dans vos établissements et nous augmenterons ensemble l'attrait de notre stand et l'intérêt des visiteurs.

Toutes vos propositions sont les bienvenues !
Le 21 décembre, nous déplacerons notre point d'accueil et d'information place de Salm à Vielsalm à l'occasion du marché de Noël.

Toujours à votre écoute et à votre service,
L'équipe du Syndicat d'Initiative et de la Maison du Tourisme.

VIELSALM & GOUVY

Avenue de la Salm 50
6690 Vielsalm
Tél : 080 21 50 52
info@vielsalm-gouvy.be
www.vielsalm-gouvy.be

Brevet Européen de Premiers Secours

CROIX-ROUGE de Belgique

Reprise des cours à la Croix-Rouge en 2014.

Pourquoi ne pas apprendre les gestes simples qui vous permettront d'être efficace en cas d'accident et peut-être même de sauver une vie en agissant promptement et en posant les bons gestes ?
Le BEPS (brevet européen de premiers secours) peut vous permettre de répondre efficacement. Il s'agit d'une formation de 15 heures (5 soirées de 3 heures chacune) qui vous familiarisera avec l'approche en toute sécurité d'une situation d'urgence, du bilan de la (ou des) victime(s), de la communication au central 112 des informations indispensables à la prise en charge par les services de secours spécialisés et, dans leur attente, des premiers gestes de soins nécessaires à la sauvegarde de l'intégrité physique de la (des) victime(s).

Formation ouverte à toute personne âgée d'au moins quinze ans.
Lieu : maison Croix-Rouge « Salm&Ourthe » à Rencheux (site de l'ancienne caserne Ratz)
Quand ? Les mardi et jeudi de 18h30 à 21h30 à partir du 14 janvier 2014.
Paf : 30 €/p.p. Maximum 12 personnes par module.
Inscription : contacter la Maison Croix-Rouge (080 21 50 16 – croix.rouge.vielsalm@skynet.be) ou le formateur en 1ers secours (Georges Noël : 0497 72 56 17).

N'hésitez pas à venir rejoindre les nombreuses personnes qui ont déjà décidé de se former aux premiers gestes de secours.

Joyeux anniversaire !

Campagne Action Damien les 24, 25 et 26 janvier 2014.

action damien
L'indifférence tue, Action Damien soigne

Action Damien fêtera ses 50 ans en 2014, mais elle ne va pas faire la fête. Pour son demi-siècle, elle ne demande qu'une chose : pouvoir soigner un maximum de malades de la lèpre et de la tuberculose, pendant au moins 50 ans encore. Voilà le cadeau qu'Action Damien souhaite recevoir de la population belge en cette année particulière.
En 2012, les équipes médicales soutenues par Action Damien ont dépisté et soigné 316.406 malades de la lèpre, de la tuberculose et de la leishmaniose. Plus de 300.000 personnes ont pu retrouver la santé et un avenir, grâce à Action Damien et à tous ceux qui l'aident en Belgique et dans ses projets outre-mer.
Mais la maladie ne s'arrête pas pour une fête. Chaque année, la tuberculose fait 8 à 10 millions de malades dans le monde, et 1,5 à 2 millions de morts (un toutes les 15 à 20 secondes !).
C'est pourquoi, plus que jamais en cette année d'anniversaire, Action Damien partira en campagne les 24, 25 et 26 janvier 2014. Elle demandera à la population belge de vendre ou d'acheter ses marqueurs (6 € la pochette de quatre) ou de faire un don (déductible fiscalement à partir de 40 €) sur le compte BE05 0000 0000 7575.

En janvier 2014, Action Damien demandera à la population belge de l'aider en lui donnant les 40 € qui suffisent à soigner un malade. De lui faire le plus beau cadeau d'anniversaire qu'elle puisse souhaiter : lui permettre de soigner le plus de malades possible.

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles. www.actiondamien.be.
IBAN : BE05 0000 0000 7575 - BIC : BPOTBEB1

Rejoignez-nous pour bâtir un monde meilleur

Envie de sortir du ronron quotidien, de prendre des vacances différentes ? Rejoignez-nous pour un mois !

Si vous partez avec les Chantiers Damien, au Bangladesh, en Inde, au Congo ou en Amérique latine, vous apportez un peu de mieux-être à des personnes atteintes de la lèpre et de la tuberculose, des maladies liées à la pauvreté ; vous donnez un peu de votre temps et de votre énergie et vous impliquez dans un projet d'équipe bien concret ; vous découvrez une région, un pays, sa culture, et surtout ceux qui y vivent...
Le chantier ? Participer à la construction ou à la rénovation sur place d'un dispensaire, d'un centre de santé, d'un village pour patients lépreux.
Intéressé ? Les Chantiers Damien vous donnent l'occasion de concrétiser ce projet. Les départs s'étalent entre juin et août (et probablement aussi en octobre).
Plus d'infos : www.actiondamien.be.

Pour en savoir plus, rejoignez-nous à la réunion d'informations, prévue le samedi 18 janvier 2014 à Louvain-la-Neuve.
Inscrivez-vous à cette réunion en contactant une des personnes suivantes : Roseline Van Dyck (tél 0479 31 28 48 - roseline.vandyck@uclouvain.be) ou Anny Priest (tél 0473 57 06 26 - priestanny@yahoo.fr).

Asbl « Comté de Salm »

Quelques mots sur l'asbl « Comté de Salm » et ses beaux projets...

L'asbl Comté de Salm a été fondée par Emile Potelle, dans les années '80, dans un but de protection de la vallée de la Ronce. S'y sont ajoutées des préoccupations concernant le patrimoine et l'histoire locale. Emile avait rassemblé un certain nombre d'anciennes croix de schiste, œuvres d'artisans locaux. Quelques années plus tard, feu Nanou Vander Velde, de Vielsalm, léguait sa villa à l'asbl, pour en faire un centre d'activités culturelles et sociales. L'asbl a vu son existence consolidée grâce au dévouement de feu Christian Verbeke, notamment par la vente (obligée) de la villa, et la solution des problèmes nés de ce legs.

L'asbl n'a pas une activité fixe ni continue. Les actions réalisées sont centrées sur Vielsalm, mais les statuts prévoient un cadre qui englobe un territoire plus vaste. Elles sont toujours le résultat d'initiatives ou de propositions de ses membres. Depuis sa fondation, elle a ainsi participé, soutenu, voire organisé diverses actions, telles que l'acquisition et la réalisation d'un jardin potager pédagogique par Périple en la Demeure, le soutien à « l'asbl Amigo Nefro José » dirigée par J.C. et C. Heyden de Petit-Thier, en faveur des enfants des rues en Bolivie, une aide à certaines infrastructures pour la « S » Grand Atelier à Rencheux, la remise en état de l'ancienne fontaine de Filly, une aide aux festivités du 120e anniversaire de la fanfare de Salmchateau, etc.
En ce moment, l'asbl met en chantier deux projets : un hommage posthume à Emile Potelle par la valorisation d'anciennes croix de schiste sous forme d'une promenade thématique, ainsi qu'un projet en collaboration avec la bibliothèque publique de Vielsalm. En effet, ces deux asbl ont choisi de s'investir dans le recueil de témoignages oraux. Beaucoup d'habitants de notre commune ont des souvenirs particuliers à raconter, qu'il s'agisse d'évoquer des coutumes disparues, des métiers anciens, les pratiques religieuses, les loisirs ou simplement la vie de famille. Avec l'aide de Michel Francard (professeur à l'UCL, spécialiste des langues régionales de Wallonie), quelques membres de l'asbl vont partir à la rencontre du temps passé. La pratique du wallon sera bien sûr encouragée...
Les témoignages seront hébergés dans un premier temps sur le site du Musée de la Parole (Bastogne) et celui de la bibliothèque avant d'être gravés sur CD. Une façon d'enrichir le patrimoine et de le transmettre aux jeunes générations, une occasion de prendre du plaisir à partager ce qui fait nos racines.

Le projet vous intéresse ? Vous avez envie de parler d'un passé que vous connaissez bien ? Vous aimez parler wallon ? Prenez contact avec Stéphanie Heyden, secrétaire de l'asbl Comté de Salm (0496 25 39 52) ou Marie-Claude Noël (bibliothèque publi-que de Vielsalm 080 21 70 45 ou bibliothequevielsalm@yahoo.fr)

L'asbl est toujours ouverte pour l'accueil de nouveaux membres.
Siège social : Regné 66, 6690 Vielsalm
S'adresser à Stéphanie Heyden (secrétaire), Roland Nottet, (trésorier), Carlo Kockerols (président).

Altéo Salm et Ourthe

Altéo province de Luxembourg est un mouvement social créé à l'initiative de la Mutualité Chrétienne (MC).

L'association mène régulièrement des campagnes de sensibilisation au handicap et à la maladie vers le grand public et les autorités belges. Elle lutte en faveur de l'accessibilité des lieux publics et pour la mobilité des personnes handicapées (transports).
Composée d'une équipe de permanents et de volontaires très dynamiques, elle propose un service pour le transport des malades, du sport adapté, des ateliers créatifs, un espace de détente et de rencontres, des excursions, des voyages et enfin de nombreuses formations pour ses volontaires.

La locale de Vielsalm s'appelle « Alteo Salm/Ourthe ». Son rôle principal est l'occupationnel. Elle reçoit en majorité des résidents des Hautes Ardennes bien que le service soit ouvert à tous. L'activité se déroule tous les jeudis après-midis, de 13h30 à 16h au Cercle paroissial de Grand-Halleux.

A l'activité du jeudi viennent s'ajouter les amicales (réunions où tout le monde est invité) de printemps avec un goûter et une animation musicale, d'automne avec un groupe de danse, d'hiver avec l'animation par la Choraline de Bêche et un marché de Noël.
Ajoutons également l'excursion annuelle qui se déroule au mois de juin ainsi que la journée « Sports et détente » en août.

La locale d'Alteo Salm/Ourthe est un lieu de rencontre très amical où tout le monde trouve son épanouissement : participants et volontaires.

Pour plus de renseignements : Christiane Leclère, rue de l'Entraide 10 à 6698 Grand-Halleux. Téléphone : 080 21 65 76 ou 0472 26 60 15. E-mail : leclerchristiane@yahoo.fr.

Farnières-Haïti

Prochain séjour en Haïti

L'asbl organise pour juillet 2014, un séjour de trois semaines en Haïti. Actuellement, ils sont plus d'une quinzaine d'ados et adultes motivés pour aller vivre une expérience de rencontre et d'échanges avec des jeunes et des adultes d'Haïti. Ce séjour se construit dès maintenant autour de réunions préparatoires au CRH Don Bosco à Farnières. Une vente de brochettes de chiques et de calendriers est au programme pour récolter les fonds nécessaires au voyage. Pour tous renseignements : www.farnieres-haiti.org.

Farnières-Haïti
4, Farnières 6698 Grand-Halleux
Compte : BE49 0013 3789 9071
www.farnieres-haiti.org

Construction de classes

En 2011, des élèves et des professeurs de Don Bosco Verviers sont allés construire des classes à ossature bois à Fort-Liberté (au nord d'Haïti). Une deuxième partie est à réaliser. Actuellement, un groupe se prépare et partira en avril 2014 pour monter 3 nouvelles classes.
Cette collaboration entre Don Bosco Verviers et l'ASBL Farnières-Haïti permettra à l'école Fondamentale de Fort-Liberté d'améliorer les espaces pour accueillir les Timoun (enfants).
Au profit de ce projet, un concert sera donné le 29 décembre en l'église de Born, par la Chorale Sainte-Cécile de Born.

Voeux communaux

Elie Deblire, Bourgmestre, Joseph Remacle, Jean-Pierre Bertimes, Stéphanie Heyden, Nele De Corte, Echevins, Philippe Gérardy, Président du CPAS et membre du Collège,
Les membres du Conseil communal et du CPAS,
Anne-Catherine Paquay et Isabelle Colson, Directrices générales,
Laurence De Colnet, Directrice financière,
Les membres du personnel communal et du CPAS,
vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2014.
Ils vous assurent de leur recherche de cohésion et de leur disponibilité pour mener à bien les missions communales. Ils veulent également relever les défis essentiels des années futures. Ceux-ci s'annoncent dans un contexte compliqué et parfois lourd d'interrogations pour l'avenir.
Ils vous souhaitent aussi, dans la sphère privée, de trouver les ressources de toutes natures, pour vivre bien, ou le mieux possible, tout ce qui constitue une vie épanouie et source d'espoir.
Que chacune et chacun puisse exprimer ses talents particuliers, de tous ordres, et jamais ne se sentir laissé au bord du chemin.

Bonne année 2014 à tous !

Annuaire des commerçants et indépendants

L'Agence de Développement local réalise actuellement un annuaire reprenant les coordonnées de tous les commerçants et indépendants de la Commune. Lorsqu'il sera finalisé, celui-ci sera disponible gratuitement sur internet et imprimable en version papier. Les Salmiens y retrouveront facilement, via différentes rubriques, les services proposés par les entreprises et commerces locaux.

Vous êtes commerçant ou indépendant et souhaitez figurer dans cet annuaire ? Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec l'ADL : 080 33 88 08 ou adlvielsalm@gmail.com.

Votre Administration communale
Administration communale de Vielsalm
rue de l'Hôtel de Ville, 5
6690 Vielsalm

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30
- Le mardi : aussi ouverte de 13h30 à 17h
- Le samedi : de 9h à 12h (pour le service Population et Etat civil).
- Urbanisme : permanence les 1ers et 3es samedis du mois : de 9h à 12h

Population et Etat civil :	080 29 28 27
Directrice générale :	080 29 28 11
Secrétariat du Bourgmestre :	080 29 28 19
Urbanisme :	080 29 28 16-17-18

Suivez l'actualité de votre commune sur Facebook ! Abonnez-vous à la page "Vielsalm - page officielle".

Distribution des sacs destinés à la collecte des déchets ménagers

Pour 2014, celle-ci aura lieu

du 11 au 18 janvier 2014

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, les samedis de 8h30 à 12h
Lieu : rez-de-chaussée de la Maison Lambert (Maison de l'Emploi) rue de l'Hôtel de Ville, 20 à Vielsalm.
Infos : Service Environnement, M. Jean-François Pirotte au 080 29 28 13.

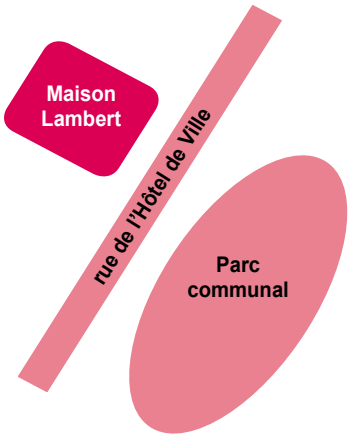

Merci de vous munir de votre carte d'identité + éventuelle(s) procuration(s) si vous venez en aide à l'une de vos connaissances qui ne peut venir elle-même.

Editeur responsable : Elie Deblire - Mise en page : Sandra Verrecas (Service communication) - rue de l'Hôtel de Ville, 5 - 6690 Vielsalm - Imprimerie Andrianne